

Session ordinaire de la Chambre d'agriculture : signature de la charte de bon voisinage

Au cours de cette session, a été dévoilé le plan stratégique pour 2020



Session ordinaire de la Chambre d'agriculture : signature de la charte de bon voisinage



Vendredi 29 novembre se tenait au château de Mons, à Caussens, une session ordinaire de la Chambre d'agriculture du Gers, sous la présidence de **Bernard Malabirade** et en présence de la préfète du Gers, Catherine Séguin, et du vice-président du Conseil Départemental, Bernard Gendre. Une session qui a connu trois temps forts, avec le vote du budget initial de l'exercice 2020 et le plan d'action stratégique de la mandature, le repositionnement stratégique de l'accueil du château de Mons, et l'adhésion à la charte départementale de bon voisinage et du bien vivre ensemble.

Plan d'action stratégique

Du côté du budget, le directeur de la Chambre d'agriculture se réjouit que la baisse de 15 % de la TATFNB ne soit pas appliquée. « Nous avons une épée de Damoclès au-dessus de nous car ce sont 450 000 euros qui auraient été amputés de notre budget, une perte aux conséquences désastreuses », dévoile-t-il.

Quant au plan stratégique, celui-ci a été développé en cinq chapitres, sont à retenir : la création de trois agences (Auch Astarac, Armagnac Adour, Portes de Gascogne), la présentation du « Label Bas Carbone », la certification HVE3, et le projet du Parc Naturel.

Sur la situation agricole, quelques bonnes nouvelles sont annoncées pour les récoltes 2019 rentrées avant la Toussaint, ce qui n'est pas le cas pour l'après Toussaint où il a beaucoup plu avec 40 % de maïs non récolté, tout comme le soja et le sorgho. La construction du lac de Mondébat de 2 à 3 millions de m3 est en fin de projet. La forte progression des sangliers inquiète la profession, « ça devient une arme dévastatrice des récoltes, il n'y a pas suffisamment de régulation », souligne Bernard Malabirade. Ce dernier revendique une retraite agricole d'un montant minimum de 1 000 euros, en précisant que ce sont 37 millions d'euros qui abonderaient dans l'économie gersoise.

Château de Mons



En ce qui concerne le **château de Mons**, propriété de la Chambre d'agriculture depuis 1963, il devient urgent de restaurer les toitures, mais c'est aussi son utilisation qui est à revoir afin de le rentabiliser. L'idée est lancée sur la création d'une structure hôtelière 3 étoiles avec la recherche de partenaires extérieurs.

Charte de bon voisinage

Enfin, le point fort de cette session a été la signature de la charte de bon voisinage et du bien vivre ensemble dont le but principal est « de favoriser les liens et le dialogue, en encourageant une connaissance réciproque entre les habitants qui résident sur le territoire et les agriculteurs qui y mènent une activité professionnelle ». Une charte qui a été signée par les syndicats, JA 32, FDSEA 32, la Coordination rurale, le Modéf, par les représentants de l'AMF (Aymeri de Montesquiou) et les maires ruraux (Marie-José Seychal), les organismes coopérateurs et les parlementaires, Raymond Vall et Jean-René Cazeneuve. La Confédération paysanne et le président du Conseil Départemental n'ont pas signé cette charte.



Emmanuel Lecomte, directeur de la Chambre d'Agriculture, Bernard Malabirade, président de la Chambre d'agriculture, Catherine Séguin, préfète du Gers, Bernard Gendre, vice-président du Conseil Départemental, étaient à la tribune.



Christian Cardona a détaillé le contenu de la charte.



Une partie de l'assistance.



Une autre partie de l'assistance.



Bernard Ducom, journaliste à La Dépêche, récemment à la retraite, a été félicité par Bernard Malabirade et Catherine Séguin, pour son implication dans le monde agricole.